



CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN RÉADAPTATION OU EN INDEMNISATION

Attachée ou attaché d'administration

Si vous êtes un employé de la fonction publique du Québec, consultez cet appel de candidatures dans [Emplois en ligne](#) et accédez au formulaire d'inscription en ligne

Processus de qualification – Recrutement : 11100RS07030001

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La fonction publique du Québec offre des emplois réguliers et occasionnels de conseillère ou de conseiller en réadaptation ou en indemnisation dans divers ministères et organismes et dans toutes les régions administratives du Québec.

Les emplois se trouvent principalement dans les organismes suivants :

- [Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail](#)
- [Société de l'assurance automobile du Québec](#)
- [Curateur public du Québec](#)
- [Office des personnes handicapées du Québec](#)

Que vous soyez finissant ou que vous ayez de l'expérience, inscrivez-vous à cet appel de candidatures.

La fonction publique du Québec offre une foule d'avantages qu'il vous serait difficile de trouver ailleurs. Consultez le portail Carrières pour connaître tous ses [avantages distinctifs](#), dont ceux qui permettent la conciliation travail et vie personnelle. De plus, elle permet aux conseillères ou aux conseillers en réadaptation ou en indemnisation de mettre à profit leur expérience selon la mission de l'organisation à laquelle ils contribuent.

Attributions :

Selon la mission de l'organisation, la personne titulaire de l'emploi sera appelée à travailler à titre de conseiller en réadaptation, de conseiller en service aux accidentés, de conseiller en indemnisation, de curateur délégué à la représentation ou de conseiller à l'intégration des personnes handicapées. Les principaux emplois proposés sont décrits ci-dessous.

À la **Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)**, la personne titulaire de l'emploi de conseiller en réadaptation évalue les besoins des travailleurs accidentés pour décider des mesures qui contribueront à leur réadaptation physique et sociale. Pour ce faire, elle offre des services modulés en fonction des enjeux que représente le retour au travail des victimes d'accidents ou de lésions professionnelles. Elle assure également le traitement administratif et informatique des dossiers en collaboration avec les inspecteurs en santé et sécurité, les agents d'indemnisation, les intervenants en matière de financement, les médecins et les autres ressources externes.

À la **Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)**, la personne titulaire de l'emploi de conseiller en services aux accidentés, en collaboration avec l'agente ou l'agent d'indemnisation, planifie l'intervention, élabore et réalise une stratégie d'intervention efficace avec la personne accidentée et en assure un suivi soutenu et intensif. Elle coordonne le plan d'action de façon à mobiliser et à responsabiliser la personne accidentée dans l'atteinte des résultats. Elle doit être en mesure de proposer différentes pistes de solution et de déterminer les impacts associés, de recommander et de justifier la piste de solution la plus appropriée en fonction du besoin de la clientèle, du cadre législatif et normatif, des objectifs de gestion visés et des incidences sur les coûts du régime.

À la **CNESST et à la SAAQ**, la personne titulaire de l'emploi de conseiller en indemnisation est responsable de projets ou de mandats à portée régionale et elle participe à ceux à portée organisationnelle ayant pour objectif l'avancement de la fonction indemnisation de son organisation. Elle agit comme personne responsable auprès d'une unité administrative en matière d'assurance qualité et d'amélioration continue et elle veille à l'application optimale de la couverture d'assurance en général et des plans d'assurance qualité au sein d'une unité administrative.

Au **Curateur public du Québec**, la personne titulaire de l'emploi de curateur délégué à la représentation publique représente les personnes dont l'inaptitude a été judiciairement déclarée. Elle intervient auprès d'une clientèle en élaborant et en mettant en œuvre le plan de représentation, en développant et en maintenant une relation personnalisée avec la personne représentée et son entourage. Elle s'assure que celle-ci obtient les soins et les services nécessaires auxquels elle a droit afin d'assurer son bien-être sur les plans psychosocial, biomédical, financier, matériel et juridique.

Elle reçoit les rapports d'inaptitude provenant du réseau de la santé et des services sociaux et elle fait les demandes d'ouverture pour les régimes de protection. À ce titre, elle intervient en évaluant la situation de la personne et de son environnement et elle évalue le besoin de représentation de la personne inapte tout en recommandant la mesure la moins privative de droits.

À l'**Office des personnes handicapées du Québec**, la personne titulaire de l'emploi de conseiller à l'intégration des personnes handicapées offre un soutien-conseil et un accompagnement aux demandes individuelles qui lui sont transmises par les personnes handicapées, leur famille ou leurs proches concernant les programmes et les services qui leur sont destinés, en vue de favoriser leur participation sociale. Elle soutient également les personnes handicapées ou leurs parents qui en font la demande dans l'élaboration et la réalisation de leur plan de services ou de leur plan d'intervention.

Salaire : 41 023 \$ à 75 532 \$

PROFIL RECHERCHÉ

Conditions d'admission :

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle requérant au moins 16 années de scolarité en administration des affaires (concentration en gestion des ressources humaines), criminologie, orientation, psychoéducation, psychologie, relations industrielles, service social, travail social ou dans toute autre discipline jugée pertinente.

Une personne est également admissible si elle est en voie de terminer la dernière année de scolarité exigée pour l'obtention du diplôme requis.

Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par une année de scolarité pertinente de niveau égal ou supérieur ou par deux années d'expérience pertinente.

Pour être considérée, toute scolarité effectuée hors du Canada doit faire l'objet d'une évaluation comparative (attestation d'équivalence) délivrée par le [ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion](#) (MIDI). La personne en attente de son évaluation comparative peut être admise sous condition de fournir le résultat de cette évaluation dès qu'elle le recevra.

- Il est obligatoire de posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent pour occuper un emploi dans la fonction publique du Québec.

La personne en attente de la preuve de son statut de résident permanent peut être admise au présent processus de qualification. Toutefois, elle devra posséder le statut de résident permanent ou la citoyenneté canadienne au moment de sa nomination.

- Il faut également posséder une connaissance du français appropriée aux fonctions.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **Période d'inscription** : Du 14 juin au 3 juillet 2017

Il pourrait y avoir plusieurs séances d'examens pour ce processus de qualification. Ainsi, les personnes admises pourraient être évaluées, en sous-groupes, selon l'ordre d'inscription.

- **Accéder au formulaire d'inscription** :

L'inscription à ce processus de qualification doit s'effectuer à l'aide du [formulaire d'inscription en ligne](#).

Si vous êtes un employé de la fonction publique du Québec, consultez cet appel de candidatures dans [Emplois en ligne](#) et accédez au formulaire d'inscription en ligne.

Aucun curriculum vitæ ne sera accepté ni aucune candidature soumise par courrier électronique.

- **Remplir le formulaire d'inscription** :

Seuls les renseignements contenus dans votre formulaire d'inscription seront considérés.

Une fois que vous aurez soumis votre candidature, les renseignements contenus dans le formulaire ne peuvent plus être modifiés en ligne pour cet appel de candidatures.

Aux fins de la vérification de l'admissibilité, vous devez inscrire toute votre scolarité et toutes vos expériences de travail y inclus votre emploi actuel.

Pour chaque scolarité, vous devez indiquer le nombre de crédits ou d'unités obtenus, à défaut de quoi celle-ci pourrait ne pas être considérée dans l'analyse de votre candidature. Cette information est disponible sur votre dernier relevé de notes.

Pour chaque expérience, vous devez inscrire de façon exhaustive les tâches principales et habituelles ainsi que la date de début et de fin de cette expérience, à défaut de quoi celle-ci pourrait ne pas être considérée dans l'analyse de votre candidature. Pour être jugées pertinentes, ces tâches doivent avoir un lien direct avec les attributions indiquées ci-dessus.

Lorsque toutes les sections du formulaire d'inscription seront complétées, cliquez sur le bouton « Enregistrer » au bas de la page pour passer à l'étape 2 – Profil et intérêts professionnels, afin de répondre aux questions posées et cliquez sur le bouton « Continuer » au bas de la page pour atteindre l'étape 3 – Sommaire. À cette dernière étape, si vous désirez réviser votre formulaire d'inscription ou votre questionnaire, cliquez sur le bouton « Retour » et apportez les modifications appropriées, sinon pour confirmer la saisie des informations et pour transmettre votre candidature, cliquez sur le bouton « Soumettre » au bas de la page. Un message confirmant la transmission de votre candidature s'affiche.

En tout temps, si vous cliquez sur le bouton « Retour » ou « Fermer » sans avoir au préalable cliqué sur « Enregistrer », les informations saisies ne seront pas sauvegardées.

Pour avoir la certitude que votre formulaire d'inscription a été transmis, vous pouvez retourner dans votre dossier en ligne dans la section « Mon dossier », à la rubrique « Suivre les candidatures ». Si la mention « soumis » est inscrite à votre dossier de candidature, cela confirme que l'opération s'est bien déroulée.

- **Transmettre le ou les documents permettant de confirmer votre admission, c'est-à-dire** :

une copie du diplôme ou du relevé de notes pour vos études faites au Québec ou dans une autre province canadienne;

une copie de l'évaluation comparative des études effectuées hors Canada (attestation d'équivalence).

Au moment de votre inscription, vous **devez joindre toutes les pièces demandées**.

Pour ce faire, après avoir soumis votre formulaire d'inscription, vous devez retourner dans votre dossier en ligne dans la section « Ma carrière », à la rubrique « Suivre mes candidatures ». Par la suite, vous devez cliquer sur le bouton « Pièces justificatives » associé à cet appel de candidatures, joindre tous vos documents et appuyer sur le bouton « Soumettre ». Veuillez noter que lorsqu'un seul espace est prévu pour joindre des documents, vous devez les regrouper dans un seul document et le joindre dans l'espace prévu.

Pour avoir la certitude que les pièces justificatives demandées ont été transmises, vous pouvez retourner dans votre dossier en ligne dans la section « Ma carrière », à la rubrique « Suivre mes candidatures ». Si la mention « soumis » est inscrite à votre dossier de candidature, cela confirme que l'opération s'est bien déroulée.

- **Participer aux séances d'examens**

Les personnes jugées admissibles sur la base des renseignements contenus dans le formulaire d'inscription et des documents fournis pour confirmer l'admission seront invitées à participer à une séance d'examens.

- **Obtenir de l'information**

Pour obtenir de l'information sur le processus de qualification, sur le contenu de cet appel de candidatures ou si vous croyez nécessaire d'apporter des modifications à votre formulaire pendant la période d'inscription, vous pouvez communiquer avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, au numéro 1 877 639-0744.

Si vous éprouvez des difficultés à postuler en ligne ou à transmettre vos documents, vous pouvez communiquer avec notre service à la clientèle, pour la région de Québec, au 418 528-7157, ou ailleurs au Québec, au numéro sans frais 1 866 672-3460.

La fonction publique du Québec applique des mesures d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des femmes (pour certaines classes d'emploi particulières), des membres des communautés culturelles, des personnes handicapées, des autochtones et des anglophones.

Vous souhaitez mettre votre talent et votre savoir-faire au service du bien public?
carrieres.gouv.qc.ca, la référence pour les emplois dans la fonction publique.